

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 05/02/2025

Présents.es : Stéphane BOUCHER, Christophe AUDIAT, Julien BEAUHAIR, Eric ARASSUS, Christine SANDRAS, Jean-Louis LAMARQUE, Sylvie KRUPKA, Liliane BERNADOY, Marie-Pierre MEILLAN, Julien PARRY, Julien CARRILLO, Sylvaine COLAT-BROCARES, Jérôme FELSEMBERG, Anne ISLA, Michel REBUFEL

Excusés.es : Jean-Marc LAHAILLE, Hervé ROBERT, Céline CATALOGNE, Nathalie COMPTE, Xavier SOUHY

Non excusés.es : Maurice DRAUMARD

Horaires : 20h à 22h30

Questionnaire Nathalie

Un questionnaire à été fait pour connaître des attentes des adhérents.es sur le trail, rando et ski. Les responsables escalade et canyon sont d'accord pour envoyer le questionnaire pour leur activité mais ils.elles veulent le recevoir pour l'adapter à leur activité. Par la suite, il serait bien de faire une réunion responsables d'activité afin de mettre en place des choses en fonction des réponses du questionnaire.

Le club rembourse les frais de transports pour les bénévoles

1- Pour les personnes qui se déplacent à plus de 8km, pour le profit du club et pour la vie du club. Le bureau propose une défiscalisation des frais de transports pour les personnes imposables. Et pour les personnes non imposable, le bureau propose un remboursement suivant le même calcul.

Le CD a voté NON, car ce n'est pas bien organiser, tous ne semble pas clair. Est-ce qu'on a le droit de payer les non imposable? Faire des recherche à ce sujet. Approfondir et a reporter au prochain CD.

2- Pour les sorties clubs, le bureau propose une organisation pour partager les frais de transports et que l'encadrant.e ne paie pas, afin de le/la remercier du temps d'organisation. Le bureau propose un calcul simple de : $0,32\text{€} \times \text{km} \times \text{nombre de véhicule}$. L'appoint sera donné équitablement aux chauffeurs.ses. Vous trouverez plus d'explicatifs sur le document « gestion de frais de covoiturage ».

Le vote du CD est OUI, à condition de laisser la liberté de prendre des gens au passage. Faire deux départ si besoin. C'est l'encadrant.e qui prévient du prix dans la sortie avec un départ depuis Bagnères. Nous essayions pendant un an, si c'est trop compliqué nous changerons l'organisation. Stéphane l'affichera sur le site et sur le newsletter. Les responsables d'activités préviendront leur encadrants.es. Aucune obligation, si certain.e.s encadrant.e.s préfèrent payer leur part, pas de soucis.

Vote du CD national

Stéphane va à l'AG national pour voter le nouveau CD national. Le 13 février à 18h30, les différents.es candidats.es proposent une visio pour expliquer leur programme. Le CD de Bagnères pourra se réunir au club afin de la visionner ensemble et par la suite faire le vote.

Le paiement des formations pour nos adhérents.es

Jusqu'à maintenant le club paie les formations encadrants.es aux adhérents.es qui s'engagent moralement dans le club ainsi que les formations que nous organisons (NA1, NA2, Carto1, Carto2). Avec les nouveaux cursus de formation tous se compliquent. Nous avons eu des messages de personnes qui veulent la double adhésion juste pour ne pas payer la formation Carto2.

A qui le club paie les formations ?

Idées :

- que pour les personnes qui n'ont pas la double adhésion
- mettre un plafond pour chaque formation
- plafonds différents pour chaque formation sous réserve d'encadrement
- les formations INITIE que seront payées pour les adhérents.es de Bagnères, mais pas pour les formations PERF qui sont plus chères
- pensez aux bénévoles et pas seulement aux encadrants.es
- payer toutes les formations à nos adhérents.es mais avec des critères : ex : participations au club
- payer que à partir de la deuxième année après l'aval du responsable d'activité (parrainage)
- payer les formations pour la sécurité
- payer les formations que nous organisons et pas celles organisées dans un autre club
- faire venir des instructeurs
- payer les formations les moins chères
- montrer les cursus de formation au prochain CD à tous les responsables d'activités
- mettre en place des garde fous
- définir un budget par an
- le recyclage on paie ou pas ?
- mutualiser avec les autres clubs pour payer un instructeur ou aller chercher un instructeur à Tarbes ou Lourdes.
- les responsables font une synthèse sur les formations qui semblent intéressantes de rembourser pour la sécurité
- Eric dit que nous pourrions avoir une subvention pour les formations que nous organisons afin de pouvoir les payer à nos adhérents.es.
- le CD est ok pour organiser une formation ANENA : association info avalanche en novembre, Julien PARRY l'organise.

Le bureau va se réunir pour peaufiner toutes ces idées et proposer quelque chose au prochain CD.

La fête du printemps

C'est une fête organisée par la Mairie de Bagnère sur la biodiversité. Elle sera le 5 avril au parc de la mairie et au jardin des Vignaux. La mairie nous demande si le CAF peut proposer une animation. Marie-Pierre pense à la projection du film « hors piste sensible et sauvage » en version courte. Marie-Pierre s'occupe de leur proposer le projet.

Salle d'escalade

Une prise est tombée à la salle, quelqu'un a mis une vis trop courte. Une réunion a été faite avec la Mairie. Est-ce qu'on a une responsabilité civile en cas d'accident pour les ouvriers.es qui ne sont pas formés.es. Il y a des défauts sur les structures d'escalade. Stéphane va envoyer un mail à la juriste du club, et revoir la convention, et l'assurance.

Réponse de la fédération reçue après la réunion : OUI, nous avons une responsabilité civile en cas d'accident.

Trésorerie

Une nouvelle adresse mail a été créée uniquement pour la trésorerie : tresorier.caf.bagneres@mailo.com. Nous avons la possibilité de recevoir des virements en envoyant les notes de frais ainsi que notre RIB à cette adresse. Les responsables d'activités devons prévenir leur encadrants.es si besoin.

A reporter

- trouver un référents.es pour les événements enviro de l'agence de développement
- tour de tables des responsables pour un retour de leur activité
- Christine :
 - Animation Patou des Pyrénées
 - Exposition Grand Tétras FNE
 - Intervention Biodiversité Rocanature N Sauter
 - Liens avec la médiathèque
 - Procédure pour réserver la salle Clair Vallon.
 - Retour de Sylvie K sur la réunion.
 - Retour de la réunion le Tour du Néouvielle
 - un point sur le statut des co-encadrants
- Marie-Pierre :
 - suite du bilan carbone, prise de contact avec les responsables d'activité et les personnes qui avaient manifesté un intérêt,
 - retour sortie avec Pierre Nellien à la Mongie en skibus,
 - tour du Néouvielle (double casquette... j'ai participé au groupe de travail avec le boulot, je peux si besoin présenter le dossier mais il faudrait me le dire en amont que je prépare)
 - échange avec Pierre Nellien sur le niveau de cotation physique/technique des sorties (quelle échelle ?)
 - bref retour sur la projection du 30 janvier.
 - acheter de nouveaux kits sécurité avec le dvpt de l'activité raquettes ? (on a failli en manquer ce soir à la permanence)

sProchaine réunion du comité directeur le 5 mars à 20h.